ART. 45 BIS N° 6157

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 6157

présenté par M. Nogal

ARTICLE 45 BIS

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique. La seconde phrase du deuxième alinéa de l'article 18 est supprimée par l'article 41 du présent projet de loi.